

La partie la plus considérable des écrits posthumes consiste en un dossier sur les graveurs et les médailleurs en France. Ce travail communiqué à M. Babelon, conservateur du cabinet des médailles à la Bibliothèque Nationale, a été jugé comme une œuvre achevée, faite pour l'impression. M. de La Tour, conservateur adjoint aux médailles, a bien voulu se charger de diriger cette publication qui formera un volume, et paraîtra dans le courant de l'année 1902. Un autre travail inédit, de dimensions restreintes, sur les médailleurs lyonnais, sera inséré dans une revue spéciale.

* *

Natalis Rondot faisait partie, soit comme membre titulaire, ou membre correspondant, de trente-trois sociétés savantes de France et de l'Etranger. Nous avons vu que, en 1842, âgé de vingt et un ans, il avait été nommé membre correspondant de la Société des sciences, arts, belles-lettres et agriculture de Saint-Quentin ; trois ans après, en 1846, la Société d'Economie politique de Paris, qui venait d'être fondée, le recevait au nombre de ses membres. Un demi-siècle plus tard, le 5 novembre 1896, on fêtait le cinquantième anniversaire de son admission. Quelques jours après sa mort, dans la séance du 5 septembre 1900, M. de Molinari, vice-président de cette même société, a rappelé en termes émus la carrière de Rondot, « sa fidélité aux principes de liberté et de justice, bases de la science économique, non moins que règles indispensables de son application aux rapports des hommes entre eux... Natalis Rondot, ajoute-t-il, fut surtout un technologue. Ses travaux sur l'industrie et le commerce de la soie resteront comme d'impérissables monuments de bon sens et de raison